



LE JOURNAL DES ADHÉRENTS DE L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFDT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

SOMMAIRE

P1- EDITO

P2- Echos de nos ULR

De l'ULR d'Aubagne
De l'ULR de Marseille
De l'ULR d'Aix en Pce

P3- Nos actions

Action « pouvoir d'achat »
AG de l'UTR du 3 octobre
Dans la rue le 17 décembre

P4 Les retraités

Les réformes, l'état, le département
L'aide de l'INAS

P5 Dans un futur proche

Les élections municipales
Le Pacte du pouvoir de vivre

P6/7 LES BREVES

P8 Le Congrès UTR du 9 Juin 2020

UTR13- 18 Rue Sainte- 13001 MARSEILLE

Tel : 04 42 27 16 27 ou 06 20 33 35 81 -

Mail : bouchesdurhone@retraites.cfdt.fr

Site web: <https://www.cfdt-retraités.fr/Paca>

Blog: <https://www.cfdt-retraités.fr/Bouches-du-Rhône>

Edito : Que 2020 soit une année réussie !

Sur le plan personnel que chacun vive en bonne santé, des satisfactions et beaucoup de bons moments partagés avec ceux qui te sont chers !

Sur le plan syndical, que nous avançons dans la réponse à nos revendications, que ce soit sur la réforme de la retraite, la loi sur le grand âge, le pacte écologique et social pour le pouvoir de vivre !

Sur le plan de l'UTR, que notre congrès de Juin soit réussi et nous permette d'avancer vers un syndicalisme de retraités plus dynamique et plus ancré dans notre réalité, plus renforcé !

Les défis ne manquent pas en ce début d'année et je vous demande déjà de retenir deux dates : **le Jeudi 6 Février (journée sur le pacte)** et **le Mardi 9 Juin pour le congrès de l'UTR !**

Jacques Désidéri, secrétaire général de l'UTR 13

Les salariés et les retraités CFDT étaient dans les rues de Marseille le 17 Décembre



N°24
Janvier 2020

Congrès de l'UTR 13, le 9 Juin à Marseille

ULR Aubagne

Les retraités CFDT d'Aubagne **se réunissent régulièrement une fois par mois** au local CFDT. Nous commentons l'actualité locale et nationale de la CFDT et ensuite discutons des problèmes locaux rencontrés par les retraités malades ou /et âgés et parfois intervenons auprès de la municipalité pour trouver des solutions. **Actuellement nous travaillons sur le POUVOIR DE VIVRE**.

Régulièrement, nous contactons par téléphone, tous les retraités de notre secteur : les conversations sont agréables mais les retraités appelés sont très âgés ou malades et d'autres préfèrent rester dans les sections de leur syndicat d'origine. Malgré tout chaque année arrivent un ou deux nouveaux qui assurent la relève.



L'hôpital d'Aubagne en grève

Notre section est en relation avec l'UTR et certains participent aux réunions (bureau, conseil, AG, etc) et aux actions (distribution de tracts pour les EHPAD et les retraités dans Marseille).

Nous sommes présents au Salon Seniors de Marseille et à la fête des assos à Aubagne. Nous sommes représentés au sein de l'UL d'Aubagne et participons à l'AG bisannuelle qui permet de rencontrer tous les syndicats du secteur : commerces, santé avec des échanges fructueux. Récemment, nous avons distribué sur le marché d'AUBAGNE des tracts concernant **les graves difficultés rencontrées par le personnel de l'hôpital** et fait signer les gens sur la défense de l'hôpital public.

Annie Lecoq

!

ULR de Marseille

Le 14 novembre, nous avons listé les problèmes rencontrés par les retraités de Marseille, afin de rédiger une lettre qui nous permettra **d'interpeller les futurs candidats à l'élection municipale** qui voudront bien nous recevoir.

En ce qui concerne **les transports**, les débats ont surtout porté sur la gratuité des transports à Marseille. Elle pose bien des problèmes, mais serait bien utile pour les personnes âgées et celles qui ont de faibles revenus. L'exemple de certaines villes comme Dunkerque et Aubagne, mérite qu'on s'y attarde. L'aménagement des « parkings relais » et l'interdépendance des transports en commun, avec la mutualisation et la complémentarité de ces derniers, ont aussi été évoqués.

Pour nos retraités à mobilité réduite, il serait bienvenu, que « Mobi-Métropole » abaisse l'accessibilité à ces services, de 80% du taux d'invalidité à 50%.

Pour **le logement**, la vétusté et le délabrement de beaucoup de logements sur Marseille, pose de sérieux problèmes.

Nous avons évoqué de nombreux cas différents, tels que l'obligation d'effectuer des ravalements de façades et les personnes qui ne peuvent avoir des logements décentes faute de moyens, pour les séniors.

Les participants à cette réunion, ont proposé la construction de **logements neufs et de résidences autonomes, à des prix abordables** pour les séniors

D'autres demandes ont aussi émergé. Elles ont porté

sur **l'amélioration du mobilier urbain, le manque d'équipements culturels et sportifs** (bibliothèques et piscines), ainsi que sur le désir d'être mieux informés sur les possibilités existantes, d'avoir une aide pour effectuer des démarches administratives et de pouvoir



La piscine de Luminy fermée depuis plusieurs années

bénéficier de loisirs accessibles aux personnes âgées. Pourrions-nous être entendus?

Jean Pascal Purificato

ULR d'Aix en Provence

Nous sommes toujours fidèles à nos réunions chaque mercredi matin de 9h 30 à 12h. Nous sommes entre 8 et 10 adhérents.

- Dans le cadre du **débat sur les municipales** qui se tiendra lors de **l'Assemblée générale de l'ULR du Pays d'Aix le 28 janvier 2020**, nous avons décidé de rencontrer des conseillers municipaux de plusieurs communes du Pays d'Aix.

- Rencontre avec **Edouard BALDO**, conseiller municipal d'Aix-en-Provence,

- Rencontre avec **Christian ARNAUD**, militant CFDT et conseiller municipal de Simiane-Collongue

- Rencontre avec **Marie-Thérèse THIBAUT**, militante CFDT et conseillère municipale de Vitrolles.

- Rencontre avec, sur leur demande, deux représentants de la liste Aix en Partage (divers gauche).

La rencontre avec ces conseillers municipaux nous a permis d'avoir une vision des communes sur plusieurs mandats.. Con-

cernant **la commune d'Aix le problème du logement social est très important**. Plus de 14 000 jeunes ont quitté la commune en quelques années pour s'installer dans des communes éloignées d'Aix, faute d'accéder à la location ou à la propriété à des prix raisonnables.

La commune de Vitrolles à nouveau gérée par la gauche après l'extrême droite, a su apporter à ces habitants une vision sociale et solidaire de la vie de la commune.

La commune de Simiane-Collongue longtemps gérée par la gauche, après l'arrivée de nouveaux habitants et d'un nouveau conseil municipal de droite, connaît un repli traditionaliste

Ces rencontres nous ont permis d'améliorer notre travail sur un questionnaire à adresser aux candidats aux municipales des différentes communes du Pays d'Aix.

Louis Dat

Action « pouvoir d'achat ».

Le 3 Octobre nous étions plus d'une trentaine de militants à Marseille pour diffuser le tract « pour le maintien du pouvoir d'achat », recto UCR et verso UTR pour mettre l'accent sur nos revendications prioritaires. Venu des quatre coins du département, nous avons de 8h à 10h contacté des milliers de salariés qui arrivent ou partent de la gare, en train ou en métro. Comme dans toute la France, les retraités CFDT ont voulu se faire entendre sur la perte du pouvoir d'achat suite au report de la revalorisation des retraites, suite surtout à la non indexation des pensions alors que les prix ont augmenté de +1,6% en 2018, suite enfin à la non compensation de la hausse de 1,7% la CSG. Cela a donné lieu à des conférences de presse ainsi qu'à des rencontres avec les élus et les pouvoirs publics.



Distribution de tracts à St Charles

L'assemblée Générale le 3 octobre à Marseille

Plus d'une quarantaine de participants à cette journée de rentrée où nous avons débattu du mécontentement des retraités malmenés par la politique gouvernementale. Tous les intervenants ont souligné leur volonté de plus de justice sociale et d'agir sur les revendications votées au récent congrès de l'UCR à Bordeaux. Concrètement il a été décidé de développer les initiatives sur le pacte écologique et social du Pouvoir de Vivre en lien avec l'interprofessionnel, d'intervenir auprès des parlementaires pour améliorer la PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité Sociale) 2020. De même nous avons décidé d'exiger que le projet de loi sur l'aide au vieillissement



aboutisse et ne reste pas sous forme de « rapport Libault ».

L'accent a été mis sur notre manière de peser pour que nous soyons entendus lors des futures élections municipales de Mars 2020.

Enfin l'AG a discuté de la vie interne de l'UTR, de la manière d'améliorer le fonctionnement du conseil, du bureau, sans oublier les commissions et aussi les Unions Locales (ULR) et les Sections syndicales (SSR). Nous avons aussi acté la démission de notre trésorier, Raymond Bonnaventure.

Tout cela se concrétisera au **Congrès du 9 Juin** où les textes seront votés et les responsables élus.

La CFDT mobilisée pour les retraites le 17 décembre

La CFDT a décidé, suite aux dernières propositions gouvernementales, d'appeler à une forte mobilisation des militants le 17 Décembre. La CFDT soutient l'idée d'une réforme de retraite par points pour que le système soit plus juste et universel. Mais il a fallu se rendre compte que le projet gouvernemental instaurait aussi une réforme paramétrique avec un « âge pivot » à 64 ans, ce qui pénalise ceux qui ont travaillé jeune ou qui se retrouvent au chômage en fin de carrière. La CFDT exige que le gouvernement supprime cet âge pivot.



la retraite par répartition basée sur la solidarité intergénérationnelle, qui ne pénalise plus les femmes et les bas salaires.

Le 17 Décembre, comme dans toute la France, les militants de la CFDT étaient nombreux à être venus à Marseille. Des quatre coins du département nous étions visibles avec nos drapeaux et nos gilets oranges à défilé du Boulevard de la Libération à la Préfecture en passant par la Canebière et le Cours Lieutaud. Une délégation CFDT a été reçue à

la Préfecture. A noter bien sûr la présence de militants retraités venus de Marseille mais aussi d'Aix, Vitrolles, Martigues, Aubagne... Les retraités sont solidaires des salariés en lutte !

En bref la CFDT se bat pour un système universel qui conforte

La réforme des retraites nuit ... aux retraités !

Au moment où l'on se bat autour de « l'âge pivot », qui se rappelle que les retraités ont été pénalisés par une mesure, elle aussi, budgétaire ? Le gouvernement a dévalué les pensions en ne les augmentant que de 0,3%, alors que l'indice des prix affichait une hausse de 1,6%. Certes une réindexation sur les prix a été imposée par le Conseil Constitutionnel. Mais le gouvernement ne l'a mise en œuvre que pour les retraites inférieures à 2.000 euros. Un retraité sur trois passe à travers ce rattrapage...

Ce n'est pas la seule injustice dont sont victimes les retraités. Rappelons que, selon la loi, les pensions suivent les prix. Rappelons, aussi, que les salaires augmentent plus vite que les prix, de 1,5% en moyenne par année. Quand le pouvoir d'achat des salariés progresse, celui des retraités stagne. Il faudra s'en souvenir dans la rédaction de la loi portant réforme des retraites.

Alors la réforme des retraites ne nuira pas aux futurs retraités...

Jean Barré

Les plus vieux attendront... la loi du grand âge !

Il fallait une loi pour transformer en obligations légales ce que nous revendiquons depuis des années : davantage de personnel, mieux formé, mieux payé, pour mieux prendre en charge les personnes qui ont perdu leur autonomie.

Il était prévu que cette loi soit débattue, au Parlement, en décembre 2019... Elle n'est toujours pas inscrite à son calendrier.

Pourtant il y a urgence : les personnes en perte d'autonomie souffrent d'une prise en charge insuffisante, leurs aidants aussi. Et les employés des EHPADs, comme ceux de l'aide à domicile, s'épuisent à exercer leur métier.

Que chacune, que chacun d'entre nous interpelle députés et sénateurs pour qu'ils fassent inscrire au plus vite le projet de loi « Grand âge » au calendrier des assemblées.

Jean Barré



Le département des Bouches du Rhône et les retraités...

Vous avez pu voir dans le magazine du Département des Bouches du Rhône « Accents de Provence » le numéro 253 p13, la nouvelle liste des **Maisons du Bel Age ou MBA**. Désormais il y en a 11 sur le département, et nous espérons que vous allez en trouver une près de chez vous ! Pour 119 communes et plus de 2 millions d'habitants dont 26.3 % âgés de plus de 60 ans : pas sûr que ces derniers (plus de 500 000 personnes tout de même !) vont pouvoir un jour bénéficier de cette bouffée d'oxygène dont parle Marie quand elle va dans sa maison du bel âge!!!

Pour le département, seules ces MBA doivent résoudre les problèmes des personnes âgées. La loi de 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement ou ASV, demandait aux départements de mettre en place un Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie le CDCA.

Ce conseil a pour mission d'émettre des avis sur la prise en charge des personnes âgées : le taux de l'APA (Allocation pour les personnes en perte d'autonomie), la prise en charge des EHPAD... et des personnes handicapées auprès du conseil départemental. Il est constitué entre autres de représentants d'associations et de syndicats. Notre département des Bouches du Rhône ne l'a mis en place qu'en Juin 2018. Depuis la formation des Personnes âgées, sans soutien réel d'élus du département, fera un bilan bien maigre de cette première année. Difficile d'émettre des avis pertinents sur la politique du conseil départemental à propos des personnes âgées... : **le CDCA 13 ne fonctionne pas.** Dommage !!!

Cécile Tonnelie

L'INAS nous renseigne sur les retraites

Début 2020, les permanences de l'INAS (Institut National d'Assistance Sociale) vont reprendre pour aider et renseigner les retraités mais surtout les salariés partant en retraite et notamment pour aider à s'y retrouver dans les dossiers retraite du secteur privé.

Ces permanences gratuites sont ouvertes à tous et ont lieu alternativement à Marseille (18 rue Sainte) et à Aix (11 rue des Muletiers), n'hésitez pas à en parler autour de vous et à faire connaître ces permanences d'accueil.

Il est nécessaire de téléphoner pour prendre rendez vous au 04 93 87 79 01 ou par mail à « inas-nice@wanadoo.fr ».

Permanences à Marseille le 6 Janvier, le 2 Mars et le 4 Mai.

A Aix le 3 Février, le 6 Avril, le 8 Juin.

Les élections municipales les 15 et 22 mars 2020

Comme le soulignait Marie Thérèse Thibault dans le précédent bulletin, l'élection municipale n'est pas une élection comme les autres. Nous nous sentons très concernés par les décisions prises à la mairie. L'élection de l'équipe municipale est donc un moment privilégié de démocratie et de partage de notre vision du vivre ensemble. Certains candidats vont se présenter sur une liste, même s'ils n'adhèrent pas à un parti politique.

Pour la plupart nous pouvons, seul ou à plusieurs, interpellier les candidats des listes en présence sur leur projet de gouvernance de notre commune. Quelques idées de domaines à partir desquelles vous pourriez formuler vos questions :



Quelle politique pensez vous développer à propos

- de la démocratie, dans l'élaboration des décisions
- du logement : logements sociaux, adaptation aux personnes âgées, handicapées, rénovation des logements, accès aux jeunes
- de la mobilité : transport en commun, covoiturage, vélo...
- de l'accès aux soins
- de l'éducation, de la culture, du sport
- de l'environnement, aménagement du territoire, espaces verts
- de l'intergénérationnel, des lieux d'échange, des associations
- des services de proximité, commerces y compris les services publics
- de l'économie, de l'emploi sur la commune
- de la relation avec la métropole d'Aix Marseille, avec le département

Le Pacte du Pouvoir de Vivre

La CFDT a signé avec beaucoup d'autres organisations le pacte écologique et social, appelé aussi « le Pacte pour le Pouvoir de Vivre ». A ce jour une soixantaine d'organisations, représentatives du monde syndical, associatif ou mutualistes, sont signataires des 66 propositions.

Des rencontres sont organisées dans chaque région pour mobiliser les militants, les élus, les citoyens, pour mettre en avant les initiatives locales en cours et en prévision. L'objectif est de faire connaître le pacte et de bâtir des actions communes dans les départements.

Pour la région Provence Alpes Côte d'Azur, **le Jeudi 6 Février, une journée régionale aura lieu près d'Aix, au camp des Milles** (un lieu chargé d'histoire, notamment ce 6 Février). De 9h à 17h il y aura des représentants nationaux de la CFDT, d'ATD Quart monde, de la Fondation Abbé Pierre, l'URIOPS, la Cimade, France Nature Environnement...Il y aura une table ronde sur l'urgence démocratique et des ateliers sur la santé, la transition écologique, le logement, l'éducation, les migrations, la justice sociale.

<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>



Réservez votre journée du Jeudi 6 Février au Camp des Milles.

Inscrivez vous auprès de l'UTR (mail : bouchedurhone@retraites.cfdt.fr) ou de l'UD 13 (mail : contact@cfdt13.fr).

Le mot des trésoriers

Nouvelle année, nouvelle équipe

Jusqu'à l'automne 2019, **Raymond Bonnaventure** et **Jean-Pierre Ferrero** étaient en charge de la trésorerie. Mais Raymond Bonnaventure a démissionné le 3 octobre.

Toute l'UTR est reconnaissante du travail que Raymond a réalisé ces dernières années et le remercie.

La gestion de la trésorerie s'appuie sur deux logiciels adaptés



- La gestion plus spécifique de la trésorerie sous l'angle « dépenses-recettes » : **Trésor-syndicat**
- La gestion des adhérents et des revues syndicales, gestion dénommée **GASEL**,

En 2020, une nouvelle équipe prendra le relais :

Jean-Pierre Ferrero pour la trésorerie
Christine Ruiz pour la gestion GASEL

Gasel gère

- le règlement des cotisations par chèque ou par prélèvement automatique de cotisation ou **PAC que nous aimerions généraliser pour tous les adhérents. Le PAC allège vraiment la gestion.**
- l'enregistrement de nouveaux adhérents
- l'abonnement à des revues se fait uniquement par chèque. Pour simplifier le travail des trésoriers, il est souhaité de régler séparément cotisation et revues.

Le règlement des cotisations et revues sont exigibles, dans le 1^{er} trimestre 2020. Ceci évite des relances pour règlement tardif.

Christine Ruiz, Jean-Pierre Ferrero

Bienvenue aux nouveaux adhérents de l'UTR

Souhaitons la bienvenue aux adhérents *directs* ou *transférés par leur syndicat d'origine*

Adhérent directs : **Fatiha Mouissette, Jean-Claude Ristorcelli** Transports équipement: **Alexis Assadourian, Jean Anniciello**

Banques : **Vincent Marcillac**

Agriculture : **Patrick Michel**

Santé sociaux : **Evelyne Abriquet, Dominique Dusserre, Lydia Peslerbe,**



Communication /culture : **François Arnaudo, Hervé Muddu, Serge Varnizy**

Chimie Energie : **Joseph Brunier, Claude Gastaud, Dominique Croué**

Billet d'humeur : Retour du mouvement syndical ?

Les syndicats reprennent-ils la main avec une réforme des retraites qui touche à un acquis qui faisait référence en la matière ?

Après avoir mis en lambeaux le code du travail, les droits syndicaux, les prud'hommes, les ex comités d'entreprises, l'assurance chômage, voilà venu le temps de passer au démantèlement de l'assurance retraite telle qu'elle existait depuis l'après-guerre.

On nous parle sans cesse du mal du siècle qui se développe dans le monde du travail : le « burn out ». Pour répondre à ce risque de pénibilité extrême, on propose de recréer des bonifications pour les pompiers, les policiers, les enseignants, les infirmières, les médecins hospitaliers...ce qui revient tout simplement à revenir à l'ancien système des régimes spéciaux pour tout simplement remettre en adéquation la pension avec la pénibilité des postes.

Certes on peut considérer que des ajustements peuvent

s'avérer nécessaires pour répondre aux multiples changements et à l'évolution du monde du travail. Mais on nous dit que les régimes particuliers n'ont plus lieu d'être puisque les conditions de travail correspondantes ont considérablement évolué et ne doivent plus donner lieu à de telles compensations jugées comme des privilèges.

On veut donc aller vers l'équité, l'égalité tout en recréant des différences de traitement en fonction des emplois occupés et des compétences. Sans parler de l'allongement de la date de départ à la retraite.

Les syndicats font front commun pour essayer de sauver ce qui peut l'être mais jusqu'à quand ? Ce gouvernement a été élu pour remettre à zéro le compteur des droits sociaux et il est bien décidé à aller jusqu'au bout. Dans ce bras de fer, les syndicats jouent gros car il ne reste plus que la sécurité sociale qui tient encore à peu près debout en matière de droits sociaux.

Raymond Julien

Nouveau : le blog de l'UTR 13 !

Un nouveau mode de relation : le blog

En allant directement sur internet

[:https://www.cfdt-retraités.fr/Bouches-du-Rhone](https://www.cfdt-retraités.fr/Bouches-du-Rhone)

dans la liste des différents départements; vous cliquez sur la **page des Bouches du Rhône** créée par l'UCR (Union Confédérale des retraités) mais gérée localement.

On y retrouve les principales activités de l'UTR avec des photos et commentaires. N'hésitez pas à nous donner votre avis.

D'autre part n'hésitez pas à aller voir sur le **site URR** en tapant sur « cfdt.retraites.fr/paca ».

Cécile Tonnelle



Les Commissions

Comme prévu les 4 commissions de l'UTR : (développement, communication, formation, convivialité) vont se réunir en Janvier-Février.

Elles sont ouvertes aux volontaires !.

Les Abonnements

Pour se tenir au courant de l'actualité des Retraités CFDT, rien de mieux qu'un abonnement au mensuel « Retraité Militant », ce n'est que 10 euros par an et l'assurance de recevoir les dossiers, les analyses, les informations indispensables. S'adresser à Jean Pierre Ferrero à l'UTR13.

De même pour recevoir chaque semaine, « Syndicalisme hebdo » que publie la Confédération.

Calendrier de l'UTR

Au premier trimestre 2020, le Conseil se réunira le 4 Février puis le bureau le 10 Mars.

Au deuxième trimestre, réunions du bureau le 7 Avril, conseil le 5 Mai, puis bureau le 19 Mai avant la réunion du Congrès de l'UTR le 9 Juin.

Adieu Martine

Nous avons appris avec stupeur le décès brutal de Martine Bossolasco, ce 2 Janvier 2020.

Militante de toutes les luttes syndicales à la RATP, elle avait pris sa retraite à La Ciotat et avait mis son énergie et son temps au service de l'UD 13, en tant que trésorière adjointe de 2012 à 2016

Libre expression : le black friday

Au moment où le parlement débat sur le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, les journées promotionnelles du **Black Friday/cyber**

Monday nous entraînent vers de nouvelles habitudes de surconsommation. Ainsi on constate un chiffre de croissance de 20% d'une année sur l'autre avec Amazon comme super gagnant, au détriment du petit commerce de détail. On continue à consommer beaucoup par internet,

alors qu'on peut consommer autrement, moins mais mieux. On voit apparaître un thème alternatif avec le marché de seconde main (le bon coin, vinted...). on doit aller vers l'économie circulaire en recyclant.



Il faut réagir à la façon dont on mesure la richesse en privilégiant l'augmentation de la consommation, donc de la croissance du PIB sans prendre en compte les externalités négatives comme la pollution, l'obsolescence programmée etc...

Pourtant des entreprises ont commencé à réagir contre le réchauffement climatique et à la protection de l'environnement avec le développement du photovoltaïque, de la voiture électrique. Elles font des économies d'énergie dans leur processus industriel, l'industrie charbonnière baisse, et l'adoption de la consigne des bouteilles plastiques va peut-être sauver les

océans.

C'est la lenteur de la mise en place de ces gestes écologiques, tant de la part des citoyens que des entreprises qui frappe devant l'urgence climatique clamée par le monde scientifique.

Roland Caillat

L'UTR 13 va réunir son congrès le 9 Juin à Marseille

Tous les trois ans l'UTR doit réunir ses adhérents en congrès, une journée de débats et de décisions où l'on fait le point de l'activité syndicale, des finances (ressources et dépenses) et des objectifs de la CFDT retraités des Bouches du Rhône pour les années à venir.

Ce **Mardi 9 Juin 2020** le congrès de l'**Union Territoriale des Retraités 13** aura lieu à **Marseille**, au centre Mistral (Impasse Camille Flammarion, près de la gare Saint Charles).

Il y aura d'abord une **réforme des statuts de l'UTR**, pour toiletter ces textes qui datent de 2011 et les mettre en conformité avec les statuts types des UTR que l'Union Confédérale des Retraités (UCR) a votés récemment au niveau national. Nous en profiterons pour modifier quelques articles, notamment sur la périodicité des congrès (tous les 4 ans au lieu de 3), la composition du conseil avec des désignés et des élus, la place des Unions locales de retraités (ULR) et des Sections syndicales de retraités (SSR) professionnelles. Le projet qui sera soumis au congrès a fait l'objet de nombreux débats depuis le mois de Décembre.

Les responsables du syndicat rendront compte du **rapport d'activité** de l'UTR pour les années 2017-2018-2019, de ce qui a bien marché et aussi des points à améliorer. Le rapport financier fera état des dépenses et des recettes pendant ces trois ans. Ces rapports seront soumis au vote.



Le Centre Mistral à Marseille

Mais le plus important sera la discussion sur **l'avenir du syndicat**, sur les objectifs que l'UTR se fixe pour les années futures : **quelles revendications mettre en avant ? quelles campagnes d'action ? quels débats organiser ? quelles priorités développer ?**

Nous aurons aussi à débattre de la manière d'améliorer notre **fonctionnement**, d'avoir des réunions plus efficaces, **d'accroître le nombre de nos adhérents**, de renforcer (et renouveler) l'équipe chargée de dynamiser et animer l'UTR.

Ces deux points (objectifs revendicatifs et fonctionnement) feront l'objet de la **résolution générale** dont le projet sera envoyé le 10 Mars pour amendement de la part des ULR et SSR qui vont se réunir entre le 10 Mars et le 4 Mai. Les amendements

seront ensuite soumis aux débats du congrès.

Enfin le congrès permettra de renouveler et rajeunir **le Conseil et le bureau de l'UTR**.

Ce sera aussi l'occasion de rencontrer les invités, représentants de l'UCR, de l'URR, de l'UD.

Dès aujourd'hui, que chacun retienne la journée du Mardi 9 Juin 2020

Le calendrier de préparation du congrès :

10 Mars : envoi convocation, ordre du jour, projet de résolution, projet de statuts

5 Mai : envoi du rapport d'activité, des candidats au conseil, des amendements à la résolution.

Jacques Désideri

L'interprofessionnel

Les représentants de l'UTR ont récemment participé à des rencontres interprofessionnelles.

Le 15 Novembre, c'est le **bureau de l'Union Régionale des Retraités** (composé des six UTR) qui a eu une première entrevue avec le nouveau secrétaire général de l'**URI**, Stéphane Mollet. Cela a permis des échanges très riches et devrait se poursuivre dans les mois à venir, car beaucoup de questions ont été abordées. On sent la volonté commune de travailler ensemble.

Le 22 Novembre, c'était le **Comité Régional URI** qui réunissait à Aix les délégués des syndicats CFDT de toute la Provence Alpes Côte d'Azur (salariés et retraités) pour faire le point du semestre écoulé après le congrès régional de La Londe les Maures de Mai 2019. Bien sûr l'actualité revendicative a été longuement discutée et de nombreux syndicats ont fait part du ressenti des militants, qu'il s'agisse de la réforme

des retraites, du pacte pour le pouvoir de vivre, des saisonniers, de la transition écologique ou des élections dans les CSE (conseil économique et social, qui remplace les comités d'entreprises, le CHSCT, et Délégation du personnel). L'URI se réorganise sur le plan du fonctionnement comme de la formation syndicale, de l'aide aux militants (ARC) et du développement de la syndicalisation.

Enfin le 13 Décembre, c'est à Berre que le **Conseil de l'UD 13** a réuni les syndicats du département pour évoquer l'activité de la CFDT dans les Bouches du Rhône et les initiatives revendicatives. Il a permis aussi de discuter du budget 2020, définir le projet de plan de formation pour 2020 et travailler sur la place du service public, des services au public avec notamment la création des « Maisons France Services ».

Jacques Désideri